

NOUVEAUTE : LE 25 MAI 2025 A CAMBO

L'EUSKAL CYCLO

SUR LA ROUTE DES COLS D'IRATY



GRANDE PREMIERE : UNE BOUCLE SPECIALE DE 30 KM POUR LES VAE

TOUTES LES INFOS SUR LE SITE : www.euskalcyclo.fr

Inscriptions sur le site : <https://pyreneeschrono.fr/>

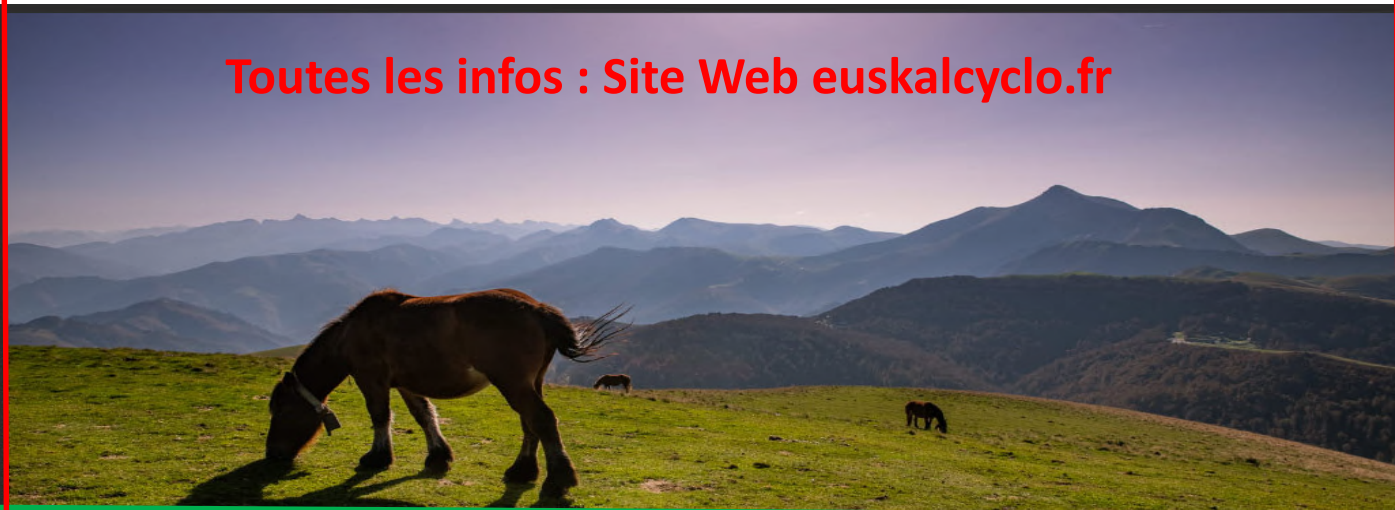


L'Euskal Cyclo est une nouvelle cyclosportive au Pays Basque inscrite au calendrier fédéral .Elle a été créé pour célébrer le cinquantenaire de l'essor cycliste basque .Organisée par l'équipe dirigeante du club essor , un club affilié à la fédération française de cyclisme organisateur des courses élites amateur qui ouvrent la saison au mois de février , des courses qui ont vu se révéler sur les routes du Pays basque Julian Alaphilippe , Romain Bardet , Warren Barguil , Christophe Laporte , Arnaud Demare pour ne citer que quelques noms .

Cette première édition de l'Euskal Cyclo aura pour point de départ et d'arrivée la cite thermale de Cambo les bains ville historique de l'essor basque . Les deux parcours de 100 et 145 km vont emprunter les routes pittoresques de l'intérieur du Pays basque sur le piémont pyrénéen. La grande boucle va offrir l'ascension des fameux cols de la foret d'Iraty , les montées d'Ahusqui et du col de Bagargui rendu célèbre par le passage du peloton du tour de France .De superbes panoramas à découvrir dans cette fabuleuse foret d'Iraty la deuxième hétraie d'Europe . De magnifiques points de vue sur les montagnes du Pays basque sur des routes bien tranquilles loin de la cote en profitant du relief vallonné, très varié tout au long des parcours proposés.

L'objectif est de proposer un rendez-vous populaire convivial et d'offrir à tous les amateurs de vélo des possibilités de sortie, un parcours supplémentaire sera même proposé aux VAE pour apprécier en famille ou entre amis sportifs le cadre privilégié du Pays basque.

Toutes les infos : Site Web euskalcyclo.fr



La Montagnarde 145 km

- Chronométré
 - Informations pratiques : Dossards et puces à retirer au stade municipal de Cambo à compter du Samedi 24 Mai 2025 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 25 Mai 2025 de 06h30 à 07 h. Aucun dossard ne sera expédié par courrier et chaque concurrent régulièrement inscrit devra retirer son dossard en main propre.
 - Date : 25/05/2025
 - Départ : 07:30
 - Précision Solo : Départ à 7h 30 au stade municipal de Cambo les bains
 - Droit d'inscription : 50 €
 - Précision Tarif : De 1 à 500 : 50 euros pour les licenciés FFC et 55 euros pour les autres .De 501 à 1000 : 60 euros pour les licenciés FFC et 65 pour les autres
 - Distance : 145 km
 - D+ : 2966m
 - Nombre maximum de participants : 1000
- Age/Catégorie minimum : licenciés et non licenciés, sous réserve d'être âgé d'au moins : 17 ans révolus à la date de la compétition.

La Vallonnée - 100 km

Les principales caractéristiques de l'épreuve sont les suivantes :

- Chronométré
- Informations pratiques : Départ à 7h 45 du stade dossards et puces à retirer au stade municipal de Cambo à compter du Samedi 24 Mai 2025 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 25 Mai 2025 de 06h30 à 07 h.
- Date : 25/05/2025
- Départ : 07:45
- Précision Solo : Parcours de 100 km vallonné jusqu'au pied du piémont sans grimper les cols de la foret d'iraty
- Droit d'inscription : 50 €
- Précision Tarif : De 1 à 500 : 50 euros pour les licenciés FFC et 55 euros pour les autres .De 501 à 1000 : 60 euros pour les licenciés FFC et 65 pour les autres
- Distance : 100 km
- D+ : 1700m
- Nombre maximum de participants : 1000



LOCALITE	AXE/VOIE	Fait	Restant	Moyenne horaire 32Km/h				Moyenne horaire 18Km/h			
Cambo	Avenue de Currutchague DEPART FICTIF	0	146,6	0,00	00:00	07:30	07:30	0,00	00:00	07:30	07:30
Cambo	RP à hauteur du Lycée prendre à gauche vers centre-ville	0,2	146,4	0,01	00:00	07:30	07:30	0,01	00:00	07:30	07:30
Cambo	Feu tricolore, continuer tout droit.	0,4	146,2	0,01	00:00	07:30	07:30	0,02	00:01	07:30	07:31
Cambo	3eme Rond-Point prendre à droite	0,9	145,7	0,03	00:02	07:30	07:32	0,05	00:03	07:30	07:33
Cambo	4eme Rond-Point Prendre à gauche direction Hasparren	1	145,6	0,03	00:02	07:30	07:32	0,06	00:04	07:30	07:34
Cambo	5eme Rond-Point 3eme Sortie Direction à Gauche sur D10 vers Hasparren	1,8	144,8	0,06	00:04	07:30	07:34	0,10	00:06	07:30	07:36
D10	Sommet cote sortie de Cambo DEPART REEL	3,3	143,3	0,10	00:06	07:30	07:36	0,18	00:10	07:30	07:40
D10	Panneau Sortie « Cambo »	3,9	142,7	0,12	00:07	07:30	07:37	0,22	00:13	07:30	07:43
Urcuray	Panneau Entrée « Urcuray »	4,9	141,7	0,15	00:09	07:30	07:39	0,27	00:17	07:30	07:47
Urcuray	Panneau Sortie « Urcuray »	6,1	140,5	0,19	00:12	07:30	07:42	0,34	00:20	07:30	07:50
D10	Sommet Cote sortie Urcuray vers Hasparren	6,7	139,9	0,21	00:13	07:30	07:43	0,37	00:22	07:30	07:52
Hasparren	Panneau Entrée « Hasparren »	9,1	137,5	0,28	00:17	07:30	07:47	0,51	00:31	07:30	08:01
Hasparren	1 ^{er} Rond-Point Direction Tout droit	9,7	136,9	0,30	00:18	07:30	07:48	0,54	00:32	07:30	08:02
Hasparren	2eme Rond-Point Direction à gauche sur D622	9,9	136,7	0,31	00:19	07:30	07:49	0,55	00:33	07:30	08:03
Hasparren	3eme Rond-Point Direction à gauche sur D2021	10,4	136,2	0,33	00:20	07:30	07:50	0,58	00:35	07:30	08:05
Hasparren	4eme Rond-Point Direction à droite sur D22 vers Bonloc / St Palais	11,7	134,9	0,37	00:22	07:30	07:52	0,65	00:39	07:30	08:09
D22	Panneau Sortie « Hasparren »	13,5	133,1	0,42	00:25	07:30	07:55	0,75	00:45	07:30	08:15
D22	Sommet de la cote sortie d'Hasparren vers Bonloc	15,3	131,3	0,48	00:28	07:30	07:58	0,85	00:51	07:30	08:21
Bonloc	entrée « Bonloc » D22/D14 Tout droit sur D22 vers Mendionde et St Jean	16,6	130	0,52	00:31	07:30	08:01	0,92	00:55	07:30	08:25
Bonloc	Panneau sortie « Bonloc »	17,1	129,5	0,53	00:32	07:30	08:02	0,95	00:57	07:30	08:27
Greciette	Panneau entrée « Greciette » quartier de Mendionde	18,8	127,8	0,59	00:35	07:30	08:05	1,04	01:02	07:30	08:32
Greciette	Panneau sortie « Greciette »	19,3	127,3	0,60	00:36	07:30	08:06	1,07	01:04	07:30	08:34
D22	Fort pourcentage dans la cote...	21,4	125,2	0,67	00:40	07:30	08:10	1,19	01:11	07:30	08:41
Helette	Panneau entrée « Helette »	24	122,6	0,75	00:45	07:30	08:15	1,33	01:20	07:30	08:50
Helette	Panneau sortie »Helette »	25,3	121,3	0,79	00:47	07:30	08:17	1,41	01:25	07:30	08:55
Irissarry	Panneau entrée « Irissarry »	29,8	116,8	0,93	00:56	07:30	08:26	1,66	01:40	07:30	09:10
Irissarry	Panneau sortie « Irissarry »	31,3	115,3	0,98	00:59	07:30	08:29	1,74	01:45	07:30	09:15
D422	Panneau entrée « Lacarre »	40,7	105,9	1,27	01:16	07:30	08:46	2,26	02:16	07:30	09:46
Lacarre	Croisement D422/D933 Prendre à droite sur D933 vers St Jean Le Vieux	40,9	105,7	1,28	01:16	07:30	08:46	2,27	02:17	07:30	09:47

D933	Panneau sortie « Lacarre »	41,8	104,8	1,31	01:19	07:30	08:49	2,32	02:20	07:30	09:50
D933	Prendre à gauche sur D2933 Direction St Jean Le Vieux	44,1	102,5	1,38	01:22	07:30	08:52	2,45	02:27	07:30	09:57
D2933	Panneau entrée « St Jean Le vieux »										
	RAVITAILLEMENT ST JEAN LE VIEUX			0,00		07:30	08:52	0,00		07:30	09:57
St Jean Le vieux	Prendre à gauche vers D18 Direction Iraty	44,9	101,7	1,40	01:24	07:30	08:54	2,49	02:29	07:30	09:59
	Panneau sortie « St Jean Le vieux »										
D18	Panneau entrée « Ahaxe »	48,1	98,5	1,50	01:30	07:30	09:00	2,67	02:40	07:30	10:10
D18	Panneau sortie « Ahaxe »	48,9	97,7	1,53	01:32	07:30	09:02	2,72	02:43	07:30	10:13
D18	Panneau entrée « Lecumberry »	50,2	96,4	1,57	01:34	07:30	09:04	2,79	02:47	07:30	10:17
D18	Panneau sortie « Lecumberry » entrée « Mendive »	51,2	95,4	1,60	01:36	07:30	09:06	2,84	02:50	07:30	10:20
D18	Après le restaurant le Relais d'Iraty, au gauche la D417 direction Ahusquy	51,7	94,9	1,62	01:37	07:30	09:07	2,87	02:52	07:30	10:22
D417	Sommet de la bosse,	62	84,6	1,94	01:56	07:30	09:26	3,44	03:26	07:30	10:56
D417	Croisement D417/D117 Continuer vers la D117 direction Ahusquy	62,3	84,3	1,95	01:57	07:30	09:27	3,46	03:27	07:30	10:57
D117	A droite vers Route chalet d'Iraty, juste en dessous de l'Auberge	64,8	81,8	2,03	02:02	07:30	09:32	3,60	03:36	07:30	11:06
	Attention, route étroite et sinueuse	68,2	78,4	2,13	02:08	07:30	09:38	3,79	03:47	07:30	11:17
	Vue Panoramique...	71,2	75,4	2,23	02:14	07:30	09:44	3,96	03:58	07:30	11:28
	Croisement D19 Col de Bagargi point Culminant de la cyclo...	76,1	70,5	2,38	02:23	07:30	09:53	4,23	04:14	07:30	11:44
	RAVITAILLEMENT CHALETS D'IRATY			0,00		07:30	09:53	0,00		07:30	11:44
D19	Coisement D19/D18 prendre direction Sud vers chalet Pedro	82,6	64	2,58	02:35	07:30	10:05	4,59	04:35	07:30	12:05
D18	Prendre à droite vers D301 Direction Esterencuby	83,1	63,5	2,60	02:36	07:30	10:06	4,62	04:37	07:30	12:07
D301	Col de Soursay	85,9	60,7	2,68	02:40	07:30	10:10	4,77	04:46	07:30	12:16
D301	Prendre à droite vers D301 Direction St Jean Pied de Port	87,3	59,3	2,73	02:44	07:30	10:14	4,85	04:51	07:30	12:21
D301	Croisement prendre direction Esterencuby	93	53,6	2,91	02:55	07:30	10:25	5,17	05:10	07:30	12:40
	Fort pourcentage en descente...	94,3	52,3	2,95	02:57	07:30	10:27	5,24	05:14	07:30	12:44
	Dans le lacet petite route d'Oihanbeltxe à droite entre cayolars	96	50,6	3,00	03:00	07:30	10:30	5,33	05:20	07:30	12:50
	Passage canadien	99,7	46,9	3,12	03:07	07:30	10:37	5,54	05:32	07:30	13:02
	Prendre à gauche (Ne pas prendre le Chemin de Baxa...)	101,2	45,4	3,16	03:09	07:30	10:39	5,62	05:37	07:30	13:07
	Prendre à droite (Ne pas prendre le Chemin de Sabukalde...)	102,8	43,8	3,21	03:13	07:30	10:43	5,71	05:42	07:30	13:12
	Attention petite route avec fort pourcentage en descente et virages sur 2km.	103	43,6	3,22	03:13	07:30	10:43	5,72	05:43	07:30	13:13

	Virage à droite (Ne pas prendre le Chemin de Leihamalda..)	105	41,6	3,28	03:17	07:30	10:47	5,83	05:49	07:30	13:19
	Prendre à droite vers le Parking et le village d'Esterencuby...	105,3	41,3	3,29	03:17	07:30	10:47	5,85	05:51	07:30	13:21
Esterencuby	Au Stop, prendre en face le pont sur D301 vers St Jean Pied de Port	105,4	41,2	3,29	03:17	07:30	10:47	5,86	05:52	07:30	13:22
	Panneau sortie « Esterencuby »	106,2	40,4	3,32	03:19	07:30	10:49	5,90	05:54	07:30	13:24
St Michel	Panneau entrée « St Michel »	110	36,6	3,44	03:26	07:30	10:56	6,11	06:07	07:30	13:37
	Panneau sortie « St Michel »	110,6	36	3,46	03:27	07:30	10:57	6,14	06:08	07:30	13:38
	Panneau entrée « St Jean Pied de Port »	112,6	34	3,52	03:31	07:30	11:01	6,26	06:15	07:30	13:45
St Jean Pied de Port	Attention « ralentisseur »	112,9	33,7	3,53	03:32	07:30	11:02	6,27	06:16	07:30	13:46
	Attention « ralentisseur »	113,2	33,4	3,54	03:32	07:30	11:02	6,29	06:17	07:30	13:47
	Prendre vers la gauche, le parking place du marché	113,7	32,9	3,55	03:33	07:30	11:03	6,32	06:19	07:30	13:49
	RAVITAILLEMENT ST JEAN PIED DE PORT			0,00		07:30	11:03	0,00		07:30	13:49
	Au Stop, prendre à gauche vers D918 Direction Cambo	113,9	32,7	3,56	03:34	07:30	11:04	6,33	06:20	07:30	13:50
D918	Panneau entrée « Uhart Cize »	114,1	32,5	3,57	03:34	07:30	11:04	6,34	06:20	07:30	13:50
Uhart Cize	Attention « Ralentisseur »	114,4	32,2	3,58	03:35	07:30	11:05	6,36	06:21	07:30	13:51
D918	Panneau sortie « Uhart Cize »	115,1	31,5	3,60	03:36	07:30	11:06	6,39	06:23	07:30	13:53
Osses	Panneau entrée « Osses »	125	21,6	3,91	03:55	07:30	11:25	6,94	06:56	07:30	14:26
D918	Panneau sortie « Osses »	126,5	20,1	3,95	03:37	07:30	11:07	7,03	07:02	07:30	14:32
D918	Panneau entrée « Louhossoa »	138,2	8,4	4,32	04:19	07:30	11:49	7,68	07:41	07:30	15:11
Louhossoa	Rond-Point Prendre à gauche direction Bayonne	138,5	8,1	4,33	04:19	07:30	11:49	7,69	07:41	07:30	15:11
D918	Panneau sortie « Louhossoa »	139,6	7	4,36	04:22	07:30	11:52	7,76	07:46	07:30	15:16
D918	Rond-point prendre à gauche Direction Bayonne	143,5	3,1	4,48	04:29	07:30	11:59	7,97	07:58	07:30	15:28
D918	Rond-point direction Bayonne	144	2,6	4,50	04:30	07:30	12:00	8,00	08:00	07:30	15:30
D918	Prendre à droite la bretelle Direction Cambo	145,2	1,4	4,54	04:32	07:30	12:02	8,07	08:04	07:30	15:34
D918	Panneau à droite Direction Centre-Ville Cambo	145,4	1,2	4,54	04:32	07:30	12:02	8,08	08:05	07:30	15:35
Cambo	Panneau entrée « Cambo »	145,5	1,1	4,55	04:33	07:30	12:03	8,08	08:05	07:30	15:35
Cambo	1 ^{er} Rond-Point tout droit vers en haut...	145,7	0,9	4,55	04:33	07:30	12:03	8,09	08:05	07:30	15:35
Cambo	2eme Rond-Point tout droit ...	146,1	0,5	4,57	04:34	07:30	12:04	8,12	08:07	07:30	15:37
Cambo	3e RP à hauteur du Lycée A gauche avenue de Curutchague	146,4	0,2	4,58	04:35	07:30	12:05	8,13	08:08	07:30	15:38
Cambo	Arrivée sur l'avenue de Currutchague	146,6	0	4,58	04:35	07:30	12:05	8,14	08:08	07:30	15:38

LA VALONNE 102 KM 1730 M DE DENIVELE

Permanence : Parc des sports de Cambo au club house rugby

Parking : devant Parc des Sports

Appel des coureurs 7h 35 devant la piscine

Départ fictif 7h45 même lieu

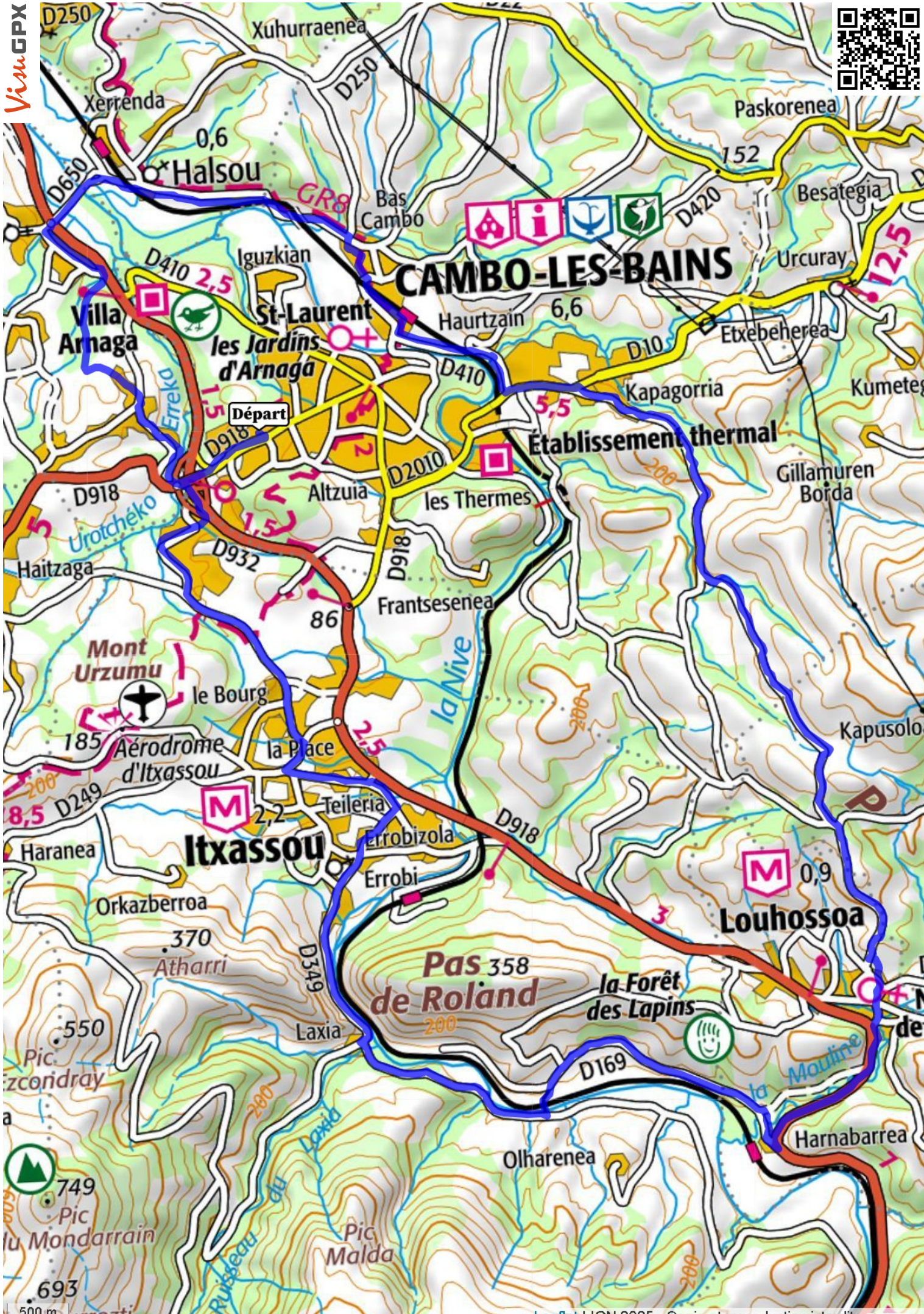


LOCALITE	AXE/VOIE	Fait	Restant	32Km/h	18Km/h
Cambo	Avenue de Currutchague DEPART FICTIF	0	101	07:45	07:45
Cambo	RP à hauteur du Lycée à gauche vers centre-ville	0,2	100,8	07:45	07:45
Cambo	Feu tricolore, continuer tout droit.	0,4	100,6	07:45	07:46
Cambo	3eme Rond-Point prendre à droite	0,9	100,1	07:47	07:48
Cambo	4eme Rond-Point Prendre à gauche direction Hasparren	1	100	07:47	07:49
Cambo	5eme RPT 3e Sortie Dir Gauche sur D10 vers Hasparren	1,8	99,2	07:49	07:51
D10	Sommet cote sortie de Cambo DEPART REEL	3,3	97,7	07:51	07:55
D10	Panneau Sortie « Cambo »	3,9	97,1	07:52	07:58
Urcuray	Panneau Entrée « Urcuray »	4,9	96,1	07:54	08:02
Urcuray	Panneau Sortie « Urcuray »	6,1	94,9	07:57	08:05
D10	Sommet Cote sortie Urcuray vers Hasparren	6,7	94,3	07:58	08:07
Hasparren	Panneau Entrée « Hasparren »	9,1	91,9	08:02	08:16
Hasparren	1 ^{er} Rond-Point Direction Tout droit	9,7	91,3	08:03	08:17
Hasparren	2eme Rond-Point Direction à gauche sur D622	9,9	91,1	08:04	08:18
Hasparren	3eme Rond-Point Direction à gauche sur D2021	10,4	90,6	08:05	08:20
Hasparren	4e RP Direction à droite D22 vers Bonloc	11,7	89,3	08:07	08:24
D22	Panneau Sortie « Hasparren »	13,5	87,5	08:10	08:30
D22	Sommet de la cote sortie d'Hasparren vers Bonloc	15,3	85,7	08:13	08:36
Bonloc	Bonloc » D22/D14 Tout droit D22 vers Mendionde	16,6	84,4	08:16	08:40
Bonloc	Panneau sortie « Bonloc »	17,1	83,9	08:17	08:42
Greciette	Panneau entrée « Greciette » quartier de Mendionde	18,8	82,2	08:20	08:47
Greciette	Panneau sortie « Greciette »	19,3	81,7	08:21	08:49
D22	Fort pourcentage dans la cote...	21,4	79,6	08:25	08:56
Helette	Panneau entrée « Helette »	24	77	08:30	09:05
Helette	Panneau sortie «Helette »	25,3	75,7	08:32	09:10
Irissarry	Panneau entrée « Irissarry »	29,8	71,2	08:41	09:25
Irissarry	Panneau sortie « Irissarry »	31,3	69,7	08:44	09:30
D422	Panneau entrée « Lacarre »	40,7	60,3	09:01	10:01
Lacarre	D422/D933 A droite sur D933 vers St Jean Le Vieux	40,9	60,1	09:01	10:02
D933	Panneau sortie « Lacarre »	41,8	59,2	09:04	10:05
D933	Prendre à gauche sur D2933 Direction St Jean Le Vieux	44,1	56,9	09:07	10:12
D2933	Panneau entrée « St Jean Le vieux »		101		
	RAVITAILLEMENT ST JEAN LE VIEUX		101	08:52	09:57
St Jean Le vieux	Prendre à gauche vers D18 Direction Iraty	44,9	56,1	09:09	10:14
	Panneau sortie « St Jean Le vieux »		101		
D18	Panneau entrée « Ahaxe »	48,1	52,9	09:15	10:25
D18	Panneau sortie « Ahaxe »	48,9	52,1	09:17	10:28
D18	Panneau entrée « Lecumberry »	50,2	50,8	09:19	10:32
D18	Panneau sortie « Lecumberry » entrée « Mendive »	51,2	49,8	09:21	10:35
D18	Prendre petite route à droite qui descend vers l'école	51,4	49,6	09:21	10:36
	Prendre à gauche au croisement	52	49	09:22	10:38
	Prendre à droite, début de la montée vers le col	52,2	48,8	09:22	10:39
	Plusieurs virages serrés, et montée raide...	52,9	48,1	09:24	10:41
	Prendre à droite au croisement...	54	47	09:26	10:45

	Prendre à droite au croisement vers le Col de Bilgoza	54,9	46,1	09:28	10:48
	Attention 5km de descente, petite route raide, virages en épi	55	46	09:28	10:49
Esterencuby	Au Stop, en face pont sur D301 vers St Jean P de Port	59,9	41,1	09:37	11:05
	Panneau sortie « Esterencuby »	60,1	40,9	09:38	11:05
Saint Michel	Panneau entrée « St Michel »	63,9	37,1	09:45	11:18
	Panneau sortie « St Michel »	64,5	36,5	09:46	11:19
	Panneau entrée « St Jean Pied de Port »	66,5	34,5	09:50	11:26
St Jean Pied de Port	Attention « ralentisseur »	66,8	34,2	09:50	11:28
	Attention « ralentisseur »	67,1	33,9	09:51	11:29
	Prendre vers la gauche, le parking place du marché	67,6	33,4	09:52	11:31
	RAVITAILLEMENT ST JEAN PIED DE PORT	67,8	33,2	09:52	11:31
	Au Stop, prendre à gauche vers D918 Direction Cambo	68	33	09:53	11:32
D918	Panneau entrée « Uhart Cize »	68,3	32,7	09:53	11:32
Uhart Cize	Attention « Ralentisseur »	69	32	09:54	11:35
D918	Panneau sortie « Uhart Cize »	78,9	22,1	10:13	12:08
Osses	Panneau entrée « Osses »	80,4	20,6	10:15	12:14
D918	Panneau sortie « Osses »	92,1	8,9	10:37	12:52
D918	Panneau entrée « Louhossoa »	92,4	8,6	10:38	12:52
Louhossoa	Rond-Point Prendre à gauche direction Bayonne	93,5	7,5	10:40	12:56
D918	Panneau sortie « Louhossoa »	97,4	3,6	10:47	13:10
D918	Rond-point prendre à gauche Direction Bayonne	97,9	3,1	10:49	13:11
D918	Rond-point direction Bayonne	99,4	1,6	10:52	13:16
D918	Prendre à droite la bretelle Direction Cambo	99,6	1,4	10:52	13:17
D918	Panneau à droite Direction Centre-Ville Cambo	99,7	1,3	10:52	13:17
Cambo	Panneau entrée « Cambo »	99,9	1,1	10:52	13:18
Cambo	1 ^{er} Rond-Point tout droit vers en haut...	100,3	0,7	10:53	13:19
Cambo	2eme Rond-Point tout droit ...	100,6	0,4	10:53	13:20
Cambo	3eme Rond-Point (à hauteur du Lycée à gauche sur avenue Curutchague	100,8	0,2	10:54	13:21
Cambo	Arrivée sur l'avenue de Currutchague	101	0	10:55	13:22

**VELO ASSISTANCE ELECTRIQUE PÄRCOURS DE 30 KM
AUTOUR DE CAMBO LES BAINS 670 M DE DENIVELE
25 MAI DEPART 9H CAMBO LES BAINS**





LOCALITE	AXE/VOIE	KMS	15Km/h
Cambo	Avenue de Currutchague	0,00	09:00
Cambo	Rond-Point (à la hauteur du Lycée Xalbador) prendre à droite vers Espelette	0,10	09:00
Cambo	Rond-Point Ardityea	0,40	09:01
Cambo	Pont	1,10	09:04
Cambo	Prendre petite route à droite	1,30	09:04
Cambo	Prendre à gauche Bassaburuko Bidea	2,00	09:07
Larressore	Prendre à droite sur D20	3,00	09:12
Larressore	Place de Larressore	5,20	09:20
Larressore	Au Rond Point, prendre à droite vers D650	5,30	09:20
Larressore	Au Rond Point, continuer tout droit vers D650 et Halsou	5,80	09:20
Larressore	Pont sur la Nive	6,20	09:25
Halsou	Prendre à droite Route d' Halsou	6,40	09:25
Halsou	Passage à niveau	6,50	09:25
Halsou	Au Rond-Point, continuer tout droit vers Eliza Bide	6,60	09:25
Halsou	Passage à niveau	7,70	09:31
Cambo	Prendre à droite direction Route de Cambo	8,50	09:34
Cambo	Passage à niveau	8,90	09:36
Cambo	Rond Point de la Gare	9,30	09:38
Cambo	Prendre à gauche direction Route Urbidea	9,40	09:38
Cambo	Prendre à gauche sur Av de l'Ursuya direction Hasparren	10,40	09:42
Cambo	Prendre à droite vers chemin de Macaye	11,10	09:44
Louhossoa	Prendre à droite vers "Poterie"	12,50	09:50
Louhossoa	Prendre à gauche vers "Poterie"	13,20	09:53
Louhossoa	Place de Louhossoa	17,50	10:09
Louhossoa	Prendre à gauche au Rond-point vers St Jean Pied de Port sur D918	17,70	10:10
Louhossoa	Prendre à droite vers Izateko Errebidea sur D169	19,20	10:17
Louhossoa	Passage à niveau	21,70	10:26
Itxassou	A la sortie du pont, prendre à droite vers Gibelarteko Errebidea	22,00	10:27
Itxassou	Prendre à droite après le pont vers Atekgaitzeko Errebidea D349	23,60	10:34
Itxassou	Prendre à gauche vers Elizako Bidea	24,80	10:39
Itxassou	Eglise et cimetière d'Itxassou	25,20	10:41
Itxassou	Prendre à droite vers chemin des Ecoles	25,30	10:41
Itxassou	Prendre à gauche vers D349	25,60	10:42
Itxassou	Prendre à gauche vers D249	26,10	10:44
Itxassou	Prendre à droite au Rond-Point du trinquet Balaki	27,10	10:48
Itxassou	Prendre à gauche vers Cheminde Panekau	27,40	10:49

Itxassou	Prendre à droite vers Errobi Lan Erremuko Bidea	29,00	10:56
Cambo	Au Rond-Point, prendre direction Cambo vers la Gauche	30,00	11:00
Cambo	Au Rond-Point, prendre direction Cambo vers la Droite	30,20	11:00
Cambo	Rond-Point Ardityea	31,00	11:03
Cambo	Rond-Point (à la hauteur du Lycée Xalbador) prendre à droite vers Espelette	31,30	11:05
Cambo	Arrivée sur l'avenue de Currutchague	31,50	11:06

LA CYCLOSPORTIVE EUSKAL CYCLO

RÈGLEMENT 2025

Article 1 : ACCEPTATION

Tout participant(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepte sans réserve les clauses dans son intégralité et accepte les risques liés à la pratique du cyclisme.

L'Organisateur peut réviser et mettre à jour le Règlement à tout moment. Toutes les modifications qui sont apportées s'appliqueront immédiatement après avoir été notifiées par la publication d'une version révisée des présentes sur le site de l'Evènement. En cas de modification importante du Règlement, l'Organisateur s'efforcera de prévenir l'inscrit par courrier électronique à l'adresse email renseignée sur le formulaire d'inscription.

Article 2 : L'EPREUVE

Les deux parcours de 145 km et 100 km sont chronométrés, organisés sur route ouverte à la circulation publique.

Cette cyclo sportive se déroule sous l'égide de la FFC. Le club cycliste essor basque, association de droit local, structure porteuse de l'épreuve.

Les participant(e)s doivent être suffisamment préparé(e)s physiquement, sous peine de se faire dépasser par la voiture balai, ce qui entraîne la mise hors course et le retour par ses propres moyens. Les cyclistes participant(e)s doivent être préparé(e)s à rouler par tout temps et toute condition, car en montagne, les conditions météorologiques peuvent être contrastées. , des extrêmes peuvent être rencontrés sur la même journée, avec des épisodes orageux.

Le véhicule balai, qui roule à vitesse réglementaire selon les horaires de passage indique la fin de course. Tout cycliste dépassé rejoindra le site de départ par ses propres moyens.

Recommandées participant(e)s subissant une défection matérielle non réparable avec la trousse

minimale recommandée (matériel pour réparer une crevaison au minimum) seront susceptibles de prendre place dans le véhicule balai.

Article 3 : PARTICIPATION

La cyclo sportive Euskal Cyclo est ouverte à toutes et tous sur les parcours chronométrés de 145 Km et 100 km), licenciés et non licenciés, sous réserve d'être âgé d'au moins : **17 ans révolus à la date de la compétition.**

Par dérogation : les juniors 1 FFC sont admis uniquement sur le 100 km avec autorisation parentale.

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du Sport français, la participation à une compétition sportive et, en particulier sous l'égide de la FFC, est subordonnée à la présentation impérative :

– soit d'une LICENCE FRANÇAISE listée ci-dessous, valable sur l'année 2025, complétée des mentions obligatoires :

FFC : CM=Oui

FFTRI : Non contre-indication à la pratique du sport en compétition

UFOLEP : Date certificat médical / Avec pratique compétitive / Pratiquant R5

FSGT : Certificat médical présenté = Oui / ou / Certificat médical reconduit = Oui.

Les participants étrangers sont acceptés, si, ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'UCI avec un numéro UCI ID, sinon présentation du certificat médical décrit ci-dessous.

– soit d'un CERTIFICAT MÉDICAL, établi soit en français, en basque, en espagnol, en allemand ou en anglais, comportant impérativement :

Nom, prénom, date de naissance de l'inscrit (informations identiques à celles du dossier d'inscription),

L'absence de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition

La mention « cyclisme en compétition » est la seule valable (vélo, cyclotourisme, sport en général sont refusés),

Le terme « compétition » est indispensable. La date d'établissement du certificat médical Le cachet et la signature du médecin

L'attestation de suivi du module santé et d'autorisation de participation aux compétitions cyclistes délivrée par la FFC seront acceptées.

Il appartient à chaque inscrit de s'assurer du statut de son dossier d'inscription en consultant la rubrique « LISTE DES INSCRITS di site des inscriptions (Pyrénées chrono) :

Le titulaire d'un dossier disposant d'une pièce justificative avec un statut « Accepté » à la clôture des inscriptions bénéficie d'une plaque de cadre.

Le titulaire d'un dossier disposant d'une pièce justificative avec un statut « Rejeté » à la clôture des inscriptions ne bénéficie d'aucune prestation (pas de plaque de cadre, pas de lot d'accueil) sauf en cas de présentation de l'ensemble des documents conformes lors du retrait du dossard

Attention pour cette première édition le nombre de participants est limité à 1000

•Article 4 : INSCRIPTION

•

L'inscription à l'épreuve se fait exclusivement via la procédure d'inscription en ligne à partir du site <https://pyreneeschrono.fr/>. Les tarifs sont présentés sur le site internet de l'épreuve.

S'agissant d'un contrat de vente à distance pour une activité de loisir à date déterminée, le droit de rétractation ne s'exerce pas pour l'inscription sur les parcours de 145 et 100 km (L121-19, L121-17 et L121-21-8 du code de la consommation). L'inscription est personnelle et irrévocable, ferme et définitive.

Les dotations coureurs(e)s, récompenses et maillots doivent être récupérés le week-end de l'événement, passé ce délai, elles deviendront la propriété de l'association.

Aucune inscription ne sera reportée sur une édition ultérieure. Les droits d'inscription, quel que soit le statut du dossier d'inscription, restent acquis à l'organisation quoi qu'il advienne.

Toute réinscription ultérieure à l'épreuve ne peut être acceptée qu'à la condition que le candidat soit à jour de toute somme due.

Date de fin d'inscription le : **Vendredi 23 MAI 2025**

TARIFS

PARCOURS 145 KM ET PARCOURS 100 KM

Le prix des inscriptions est fixé de la façon suivante :

De 1 à 500 : 50 euros pour les licenciés FFC et 55 euros pour les autres.

De 501 à 1000 : 60 euros pour les licenciés FFC et 65 pour les autres

Un maillot à l'effigie de la cyclo sera offert aux participants pour les 200 premiers inscrits sur ces parcours de 145 et 100 km (taille à préciser sur le bulletin d'engagement taille non échangeable). Dès leur inscription, les coureurs bénéficiant du maillot offert recevront un courriel de confirmation qui pourra être imprimé et servir de justificatif pour retirer ce maillot ; en son absence, une pièce d'identité sera obligatoire.

Pour la boucle de 30 km ouverte aux VAE sans classement ni chronométrage ni dotation : 30 euros

Article 5 : PUCE ET DOSSARD

Ceux-ci sont à retirer au stade municipal de Cambo à compter du Samedi 24 Mai 2025 de 14H00 à 18H00 et le dimanche 25 Mai 2025 de 06h30 à 07 h.

Aucun dossard ne sera expédié par courrier et chaque concurrent régulièrement inscrit devra retirer son dossard en main propre.

Toute affectation de dossard est ferme et définitive. La liste des inscrits sera consultable via le site Pyrénées chrono..

Dossard et puce à retirer sur le site d'accueil selon les horaires mentionnés ci dessus

Article 6 : MATERIEL OBLIGATOIRE ET INTERDIT

La EUSKAL CYCLO se déroule sous l'égide de la FFC et de son propre règlement de la cyclo sportive. Les participants se conforment aux règlements en vigueur. Le cycliste doit notamment porter un casque à coque rigide durant toute la durée de l'épreuve.

Chaque participant doit se présenter au départ avec un vélo de route en bon état de fonctionnement et d'un équipement matériel de secours minimal recommandé. L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout participant dont le vélo serait en trop mauvais état ou non conforme et dont l'utilisation pourrait être jugée dangereuse (pneus usés, patins de freins usés...).

Les vélos gravel sont acceptés, avec une largeur de cintre n'excédant pas 44cm et sans sacoche.

Pour assurer la sécurité des participants aux vues de la technicité des parcours, il est formellement interdit de participer aux parcours de 145 et 100 km avec :

Vélo de contre la montre, vélo avec des cornes, tous types de VTT, et vélo Tandem.

L'usage d'un vélo à assistance électrique n'est autorisé que sur la boucle spéciale de 30 km

Des vélos couchés, tricycles ou à propulsion manuelle ne sont pas acceptés car ils ne présentent pas les garanties suffisantes pour assurer la sécurité des coureurs.

L'inscription des coureurs handisport est acceptée dans la mesure où leur handicap et le matériel utilisé leur permettent de cohabiter sans danger avec les autres coureurs.

Tout contrevenant à ses règles, seront immédiatement mis hors course.

Article 7 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'épreuve se déroule sur le territoire du Pays basque. Afin de respecter l'environnement, la propreté des sites traversés et l'image du Cyclo sport, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages, plastiques ...) sur le parcours.

L'organisation se réserve le droit de disqualifier les concurrents jetant volontairement leurs déchets en dehors des zones allouées ou poubelles.

Des motards spécialisés et les patrouilleurs de l'organisation effectueront des contrôles durant l'épreuve pouvant amener à la mise hors course des pollueurs.

Article 8 : SECURITE COURSE

Les véhicules suiveurs autres que ceux de l'organisation sont strictement interdits sur les parcours durant la course. L'organisation se réserve le droit de disqualifier tout cycliste bénéficiant d'un véhicule suiveur.

L'organisation met en œuvre un certain nombre de dispositifs visuels fléchages et panneaux visant à sécuriser le déroulement de l'épreuve. La présence de signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve.

Les principaux carrefours seront sécurisés par des signaleurs

Les participants doivent respecter, les consignes de sécurité, obéir aux injonctions des bénévoles des commissaires FFC et à celles des forces de l'ordre.

Le dispositif sécurité-course prend fin après le dépassement par la voiture balai et au niveau de la ligne d'arrivée. Les participants hors course effectueront le retour vers le site d'arrivée du stade de Cambo en suivant l'itinéraire prévu, sur route ouverte à la circulation et sous leur propre responsabilité.

L'assistance médicale est assurée par un docteur, des secouristes assistés par une ambulance, en liaison avec le PC-COURSE. Ce dernier assure le choix des vecteurs d'intervention ou d'évacuation nécessaires.

Sécurité individuelle

Le port du casque à coque rigide homologué est obligatoire pour tous les engagés et tout au long de l'épreuve.

Chaque participant s'engage à respecter les prescriptions du code de la route comme demandé par l'arrêté préfectoral.

En particulier chaque participant s'astreindra à rester sur le bord droit de la route et à une prudence particulière lors des descentes de cols qui restent ouverts à la circulation.

Les comportements antisportifs, les non-respects du règlement, des parcours balisés ou de la sécurité d'une manière générale sont passibles d'exclusion. De même, le personnel médical est habilité à suspendre ou faire évacuer, tout participant prenant des risques pouvant nuire à sa santé, à sa vie ou à celle des autres.

Les véhicules suiveurs non officiels sont interdits

Tous les intervenants « course et sanitaire » seront équipés d'un système de communication.

Une liste de Numéros utiles (contacts téléphoniques) sera fournie par l'organisation aux participants.

Article 09 : ASSISTANCE COURSE

Le participant doit assurer sa propre assistance mécanique. Dans l'incapacité technique de reprendre la route, il pourrait bénéficier de la voiture balai pour rejoindre le site d'accueil et sera déclaré hors course.

Article 10 : HORAIRES ET CONTROLES

Les horaires calculés permettent à tout cycliste ayant une préparation adaptée de franchir l'arrivée dans les délais impartis par la réglementation FFC.

Les arbitres FFC assurent le respect de ces horaires. Le cycliste hors délai se verra retirer le dossard. De fait, il roulera en dehors du dispositif de sécurité de l'organisation.

L'organisation se garde le droit de modifier les horaires de passage selon les conditions météorologiques et les besoins de la manifestation en cas de force majeure. Toute modification fera aussitôt l'objet d'un communiqué. Le départ du parcours de 145 km est fixé à 7h 30 , celui de 100 km à 7h 45 et 9h pour les VAE

Tout participant dépassé par la voiture balai sera déclaré « Hors course » et roulera sous sa propre responsabilité en dehors du service de sécurité de l'organisation. Les horaires de la voiture balai figurent sur la fiche horaire de chaque parcours.

Pour les circuits de 145 km et 100 km la voiture balai roulera à 18 Km/h , pour la VAE allure régulée groupée (15 km /h en moyenne)sous la conduite de la voiture ouvreuse et des motos d'encadrement .

Article 11 : CHRONOMETRAGE ET CLASSEMENTS

Le chronométrage effectué avec un système de détection électronique, permet un contrôle de la régularité de course et valide le parcours accompli.

Le système de détection électronique est sélectionné selon des critères stricts de fiabilité. Malgré les tests réalisés par les fabricants, il reste toujours un pourcentage très faible de non-détection.

L'absence de données résultant de cette non-détection ne permettra pas à l'organisateur de faire figurer le temps officiel du concurrent concerné dans le classement. L'organisateur ne serait en être tenu pour responsable.

La catégorie d'âge du participant figurant sur le classement est calculée en fonction de la date de naissance documentée lors de l'inscription.

Le classement sera assuré par un prestataire Pyrénées chrono, spécialisé dans le chronométrage électronique.

Les classements et le chronométrage s'effectuent sur la totalité de la distance choisie .

Les catégories officielles retenues sont :

Catégorie W1 : Dame 18/39 ans

Catégorie W2 : Dame 40/49 ans

Catégorie W3 : Dame + 50 ans

Catégorie A : Homme 18/29 ans

Catégorie B : Homme 30/39 ans

Catégorie C : Homme 40/49 ans

Catégorie D : Homme + 50 ans

L'âge de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance sauf les 17 ans dont l'âge doit être révolu.

Toute contestation doit être déposée auprès du jury des arbitres au plus tard dans les 30 minutes qui suivent l'arrivée.

Les participants disqualifiés figurent en fin de classement sous la mention : DSQ. Est considéré disqualifié tout contrevenant au règlement, notamment tout participant :

Bénéficiant d'un dossard cédé irrégulièrement par un inscrit ;

Bénéficiant d'un véhicule suiveur, autre que ceux de l'organisation ;

Surpris en train de jeter volontairement des déchets dans le milieu naturel ;

N'obéissant pas aux injonctions des arbitres ou commissaires FFC et des forces de l'ordre ;

Ayant un comportement inadapté, irrespectueux, envers les bénévoles et toute personne impliquée au bon déroulement de l'épreuve ;

Urinant aux ravitaillements en dehors de tout dispositif prévu à cet effet ;

Surpris à enfreindre le code de la route ;

Ayant été disqualifié par un arbitre FFC.

Ne respectant pas l'article 6

Les participants « Hors course » figurent en fin de classement sous la mention : DNF. Est considéré « Hors course » tout participant :

Pris en charge par les véhicules de l'organisation ;

Se présentant aux barrières horaires en dehors des horaires impartis ;

Ne se présentant pas à l'arrivée.

Article 12 : RECOMPENSES

Des récompenses diverses, et des bouquets seront offerts aux 3 premiers du classement scratch masculin et féminin , des deux parcours de 145 et 100 km et au premier de chaque catégorie des deux courses.

La remise des prix aura lieu le dimanche 25 MAI 2025 à 14h00, sur le site de l'arrivée. Seuls les participants présents lors de cette remise recevront leur dotation. les classements seront publiés sur le site de Pyrénées chrono

Autres prestations :

- Café, thé, avant départ.
- Ravitaillement solide et liquide.
- Plateau repas chaud, café compris, sur place au stade municipal
- Boissons à l'arrivée.
- Douche sur place au stade.

DIPLOMES :

Diplômes téléchargeables gratuitement sur le site du prestataire chrono Pyrénées chrono

Aucun Diplôme papier :ne sera envoyé par courrier

Article 13 : LUTTE ANTI-DOPAGE

L'EUSKAL CYCLO se déroule sous l'égide de la FFC. A ce titre, des contrôles anti-dopage peuvent être mis en place. Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles anti-dopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Tout participant à qui il est demandé d'effectuer un contrôle antidopage doit se soumettre immédiatement à ce dit contrôle.

Article 14 : ASSURANCES

Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit un contrat d'assurance qui couvre sa responsabilité civile ainsi que celle des participants engagés, pour les dommages matériels ou corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux. Ce contrat ne prend effet que sur l'itinéraire officiel et pendant la durée de l'épreuve, pour les participants régulièrement inscrits et contrôlés au départ et jusqu'à l'arrivée (chronométrage faisant foi).

Dommages corporels, assurance individuelle accident : Conformément aux dispositions de l'article L321- 4 du Code du Sport, l'organisation insiste sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la participation à cette manifestation peut les exposer.

Il appartient aux participants de se garantir pour ce type de dommages. Les licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération qu'ils sont bien couverts de manière suffisante pour les dommages corporels encourus lors de leur participation à ce type d'épreuve.

Dans le cas contraire, il est de leur intérêt, ainsi que celui des non-licenciés (carte à la journée FFC obligatoire), de souscrire une assurance individuelle accident auprès de l'assureur de leur choix.

Dommage et responsabilité matérielle : Ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol ou de prise en charge par l'organisateur. Il incombe à chacun de se garantir contre ce type de risque auprès de l'assureur de son choix.

Les participants reconnaissent la non-responsabilité des organisateurs ou pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte, y compris au parking à vélo. Les objets, accessoires ou vélos remis à des tierces personnes (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Article 15 : DROIT A L'IMAGE

Tout participant à l'EUSKAL CYCLO autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits ou ayants cause tels que les partenaires et médias, à utiliser les résultats, images fixes ou audio-visuelles, sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités.

Tout désaccord doit être signalé à l'organisateur par courrier avant l'épreuve.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

Article 16 : CNIL

L'organisateur s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par les participants à l'épreuve, et aux traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978.

Les informations recueillies auprès des participants sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour assurer le parfait traitement de leur participation à l'épreuve et pour personnaliser la communication.

Article 17 : RESPONSABILITE

En cas d'infraction, le participant fautif sera le seul responsable à ses risques et périls, mais en outre, il sera le seul civilement responsable des accidents dont il serait l'auteur ou victime directement ou indirectement.

Tout inscrit rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le participant renonce à intenter toute action envers l'organisation, en vue d'obtenir réparation d'un dommage matériel ou corporel, de toute nature, dont il aurait pu être auteur ou victime dans le cadre de l'épreuve.

Article 18 : MODIFICATION DES PARCOURS – ANNULATION DE L'EPREUVE

Les parcours peuvent être modifiés par l'organisateur pour des raisons de sécurité ou pour toutes autres raisons qui lui seraient imposées par les autorités de tutelle. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation partiellement ou totalement en cas de force majeure ou de toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement ou indemnité. A ce titre, les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation.

Aucune place de départ ne sera reportée sur une édition ultérieure. L'organisation est déchargée de tout recours des engagés.

Article 19 : DIVERS

Le présent règlement est rédigé en langue française qui sera considérée comme langue officielle. Il est soumis à la loi française. Pour tout cas non prévu ci-dessus, il sera fait référence aux règlements généraux de la FFC en vigueur au jour de l'épreuve.

Article 20 : CONTACTS RENSEIGNEMENTS

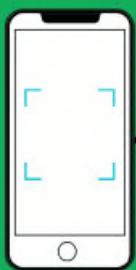
Organisateur : Essor cycliste basque www.essorbasque.com Site infos : www.euskalcyclo.fr

President: Mr. BIBAL CHRISTIAN tel mobile : 06.09.70.67.22

Engagements sur <https://pyreneeschrono.fr/> contact mail : essorcyclistebasque@gmail.com



Préinscriptions recommandées :



SCANNE MOI

L'inscription à l'épreuve se fait exclusivement via la procédure d'inscription en ligne à partir du site

<https://pyreneeschrono.fr/>

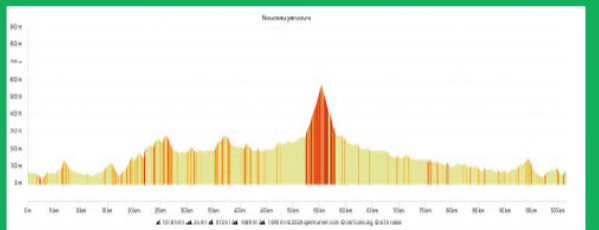
Les tarifs sont présentés sur le site internet de l'épreuve.

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100092082873997>

La Montagnarde 140 km



La Vallonnée 100 km



Col d'Iraty

Contact

Mail :

essorcyclistebasque@gmail.com

Téléphone : 06.09.70.67.22

Ville de

